



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 64197

## Texte de la question

M. Éric Jalton sollicite l'intervention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité afin de mettre un terme à la capture de certaines espèces de crabes durant leur période de reproduction dans l'archipel Guadeloupe. - Question transmise à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

## Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la capture de certaines espèces de crabe de terre durant leur période de reproduction. Ces espèces font partie, et singulièrement l'espèce *Cardisoma guanhumi*, du patrimoine culinaire guadeloupéen. Elles sont, pour cette raison, abondamment piégées dans leur milieu naturel constitué de forêts marécageuses, mangroves et autres milieux humides du littoral et vendues sur les marchés à l'occasion principalement des fêtes de Pâques et de Pentecôte. Leur exploitation commerciale entraîne une diminution des populations naturelles. Si, en Martinique, des mesures de gestion ont été prises limitant la capture dans le temps et dans la taille des individus, cette activité n'est pas réglementée en Guadeloupe, excepté sur la commune de Deshaies où un arrêté municipal interdit la capture de *Cardiosoma* sur la plage de Grande Anse, de mars à juillet. Les connaissances sur l'écologie et la gestion de cette espèce sont également réduites. Cette question et, plus généralement, la gestion d'espèces dont le prélèvement n'est pas réglementé, font l'objet d'une réflexion aussi bien dans les orientations régionales de gestion de la faune et des habitats (ORGFH) que dans le cadre du plan d'action pour la biodiversité en Guadeloupe, issu de la stratégie nationale pour la biodiversité. Un groupe de travail sur cette question sera organisé prochainement par la direction régionale de l'environnement afin de proposer un projet de réglementation limitant notamment la taille des captures et la poursuite d'études sur cette espèce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Jalton](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64197

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** écologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2005, page 4430

**Réponse publiée le :** 1er août 2006, page 8054